



Emilie LAGOGUÉ

Courtier en électricité et gaz auprès des professionnels

- **Depuis 2024**
- **Partenariat ENERGY GROUP - Fondé en 2016**
- **Forte présence dans le secteur agricole : plus de 5000 exploitations sur le Grand Ouest**

★ **Ma Mission**

Pourquoi un courtier ?

Aujourd'hui le marché de l'énergie est devenu volatil et complexe

Volatilité

Les prix de l'électricité et du gaz restent imprévisibles d'une année sur l'autre

Complexité

Fourniture, TURPE, accises.. seule la molécule est négociable

Échéances

Renouveler sans anticipation, c'est accepter les conditions du moment, parfois défavorables.

Temps

Comparer les offres, calibrer la puissance, suivre les échéances : un Métier

★ Anatomie d'une facture d'énergie



FOURNITURE

35% environ

Prix du Kwh négocié
avec le fournisseur.
Seul levier concurrentiel

Négociable



ACHEMINEMENT (TURPE)

30% environ

Rémunère ENEDIS et RTE.
Règlementé par la CRE,
identique chez tous les
fournisseurs.

Non Négociable



TAXES et ACCISES

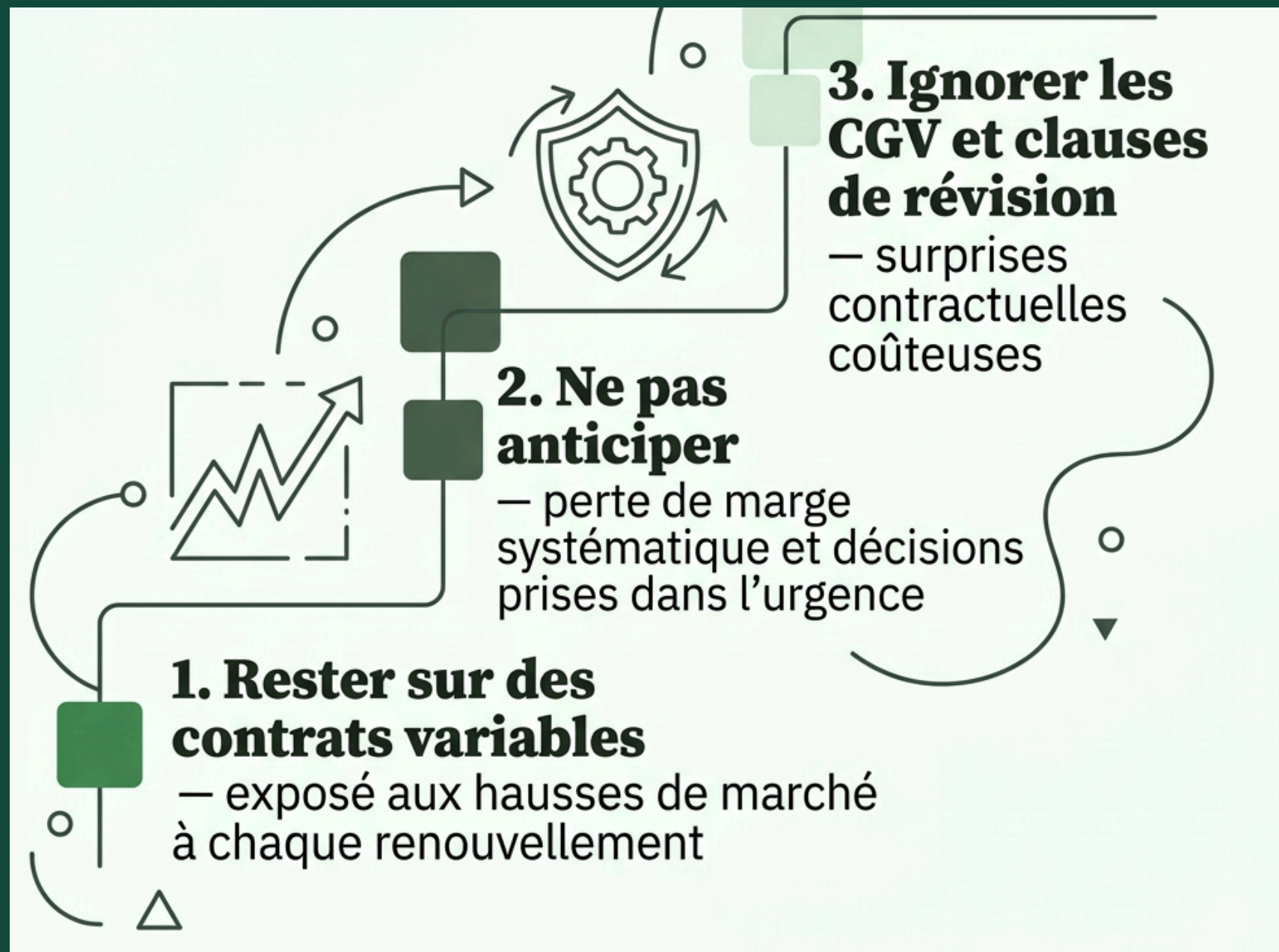
30% environ

Accise sur l'électricité,
TVA.
Taux fixés par l'Etat,
réductions impossibles

Non Négociable

★ Les Pièges à éviter

Beaucoup d'entreprises subissent leurs coûts énergétiques faute d'anticipation.
Voici les 3 erreurs les plus fréquentes :



Un contrat mal choisi peut représenter plusieurs milliers d'euros de surcoût par an pour une entreprise



Ma méthode d'accompagnement

1. **Audit** : analyse des factures, du profil de consommation, des puissances souscrites et des échéances contractuelles
2. **Mise en concurrence** : comparaison des offres des principaux fournisseurs du marché
3. **Sécurisation** : prix fixes de 1 à 4 ans : visibilité et protection contre les hausses
4. **Anticipation** : suivi permanent du marché et aide à la renégociation avant chaque échéance

✦ **Marché de l'électricité - Tendances 2026**



- Fin de l'ARENH au 01/01/2026 : exposition au prix de marché
- Mécanisme VNU : pas de déclenchement en 2026
- Augmentation de la TURPE au 01/08/2026
- Accise sur l'électricité : retour au taux plein
- Augmentation du TRVE au 01/08/2026 : + 2,5%
- Prochaine augmentation au 01/02/2027 : plus conséquente

✦ **Marché du gaz - Tendance 2026**

73 €/MWh : record sur 3 ans

- Détroit d'Ormuz perturbé : 20% du GNL mondial transite par cette voie.
- Augmentation successive sur 2026 en France : 15% en mai, 11% en juillet, 5% en septembre, 6% en octobre, 8% en novembre...
- Plus de tarif réglementé pros depuis juin 2023 : offre de marché obligatoire



★ Mes Cibles

Tout professionnel consommateur d'électricité et/ou de gaz :

- au TRV (Tarif réglementé de vente)
- avec une date d'échéance de contrat au plus tard le 31/12/2028



Emilie LAGOGUÉ
0665076827

emilie.lagogue@energygroup.fr

